


Enquête de Santé par Interview Belgique 2001



Livre 1 Méthodologie



**Section d'Epidémiologie
Rue Juliette Wytsman, 14
1050 Bruxelles**

Tél : 02/642.57.94

e-mail his@iph.fgov.be

**[http://www.iph.fgov.be/epidemie/epifr/
index4.htm](http://www.iph.fgov.be/epidemie/epifr/index4.htm)**

Equipe de recherche :

**Jamila Buziarsist
Stefaan Demarest
Lydia Gisle
Jean Tafforeau
Johan Van der Heyden
Herman Van Oyen**

Avec la collaboration de :

**Pieter-Jan Miermans
Francis Sartor**

Equipe logistique :

**Monique Schoonenburg
Véronique Verhocht**

Table des Matières

LIVRE 1 :

	<i>Pages</i>
Introduction	5
Méthodologie	
I. Contenu du Questionnaire	6
II. Constitution de l'Echantillon	9
III. Présentation des Différents Intervenants	16
IV. Organisation du Travail sur le Terrain	18
V. Réseau d'Enquêteurs	20
VI. Contrôles de Qualité	24
VII. Degré de Participation	28
VIII. Facteurs de Pondération	34
IX. Tableaux de Base	36
X. Population de l'Etude	41

LIVRE 2 :

1. Etat de Santé	45
1.1. Santé Subjective	47
1.2. Santé Physique	81
1.2.1. Maladies et Affections Chroniques	81
1.2.2. Affections Aiguës	237
1.3. Santé Mentale	307
1.4. Limitations de l'Activité et Restriction de la Participation	419

LIVRE 3 :

2. Style de Vie	627
2.1. Activités Physiques	629
2.2. Nutrition	699
2.2.1. Etat Nutritionnel	699
2.2.2. Habitudes Nutritionnelles	769
2.3. Consommation d'Alcool	877
2.4. Consommation de Tabac	951
2.5. Usage de Drogues Illicites	1037
2.6. Santé et Sexualité	1081

Table des Matières

Pages

LIVRE 4 :

3. Prévention	1131
3.1. Vaccination chez les Adultes	1133
3.2. Prévention Cardiovasculaire	1201
3.3. Dépistage du Diabète	1277
3.4. Dépistage du Cancer du Sein	1319
3.5. Dépistage du Cancer du Col de l'Utérus	1375

LIVRE 5 :

4. Consommation de Soins	1401
4.1. Contacts avec des Professionnels de la Santé	1403
4.1.1. Contacts avec le Médecin Généraliste	1403
4.1.2. Contacts avec le Médecin Spécialiste	1533
4.1.3. Contacts avec le Service des Urgences	1629
4.1.4. Contacts avec le Dentiste	1679
4.1.5. Contacts avec les Professionnels Paramédicaux	1733
4.2. Hospitalisation	1773
4.3. Consommation de Médicaments	1857
4.4. Satisfaction du Patient	1985
4.5. Thérapies Non-Conventionnelles	2077

LIVRE 6 :

5. Santé et Société	2139
5.1. Accès aux Soins de Santé	2141
5.2. Différences Socio-Economiques en Matière de Santé	2187
5.3. Santé et Environnement	2193
5.4. Accidents, Sécurité Routière et Violence	2235
5.5. Santé Sociale	2339
5.6. Services Sociaux et Préventifs	2407



Méthodologie



Cette enquête a été réalisée à l'initiative de :

J. Tavernier

*Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé Publique
et de l'Environnement*

J. Chabert

*Ministre des Travaux Publics, du Transport, de la Lutte contre l'Incendie
et de l'Aide médicale urgente de la Région Bruxelles-Capitale*

T. Detienne

Ministre des Affaires Sociales et de la Santé de Région Wallonne

D. Gosuin

*Ministre de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature
et de la Propreté Publique, et du Commerce Extérieur de la Région Bruxelles-Capitale*

N. Maréchal

Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé de la Communauté Française

H. Niessen

*Ministre de la Jeunesse et de la Famille, des Monuments et Sites, de la Santé
et des Affaires Sociales de la Communauté Germanophone*

F. Vandenbroucke

Ministre des Affaires Sociales et des Pensions

M. Vogels

Ministre de l'Aide Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances de la Communauté Flamande

VIII. Facteurs de pondération

Comme indiqué ci-dessus, l'Enquête de santé utilise un plan de sondage à plusieurs degrés. Il est par conséquent nécessaire de tenir compte de ce plan de sondage dans le calcul des estimateurs.

Le principe le plus important d'un sondage aléatoire est que chacune des personnes sélectionnées dans l'échantillon représente, outre sa personne, aussi toute une partie de la population. Ainsi, chaque personne choisie à l'aide d'un sondage aléatoire simple de 2% représente 50 personnes de la population ($1 \text{ divisé par } 0,02 = 50$). En termes statistiques, on dira que cette personne a un poids ou un coefficient de pondération de 50. Pour le calcul précis d'un chiffre (une proportion, une moyenne) il faut donc utiliser les pondérations qui sont calculées pour chacun des participants au questionnaire.

Certains indicateurs sont calculés sur le niveau de ménage. Un coefficient de pondération a donc été également attribué à chaque ménage.

Pour le calcul des pondérations, différents éléments ont été pris en considération:

- la taille et la composition du ménage auquel la personne appartient
- la distribution par âge (par classes de 5 ans) et par sexe au niveau provincial
- la distribution au niveau provincial en ce qui concerne la taille du ménage et l'âge de la personne de référence
- le trimestre de la réalisation effective de l'interview.

Sélection d'individus au sein d'un ménage participant.

Il a déjà été mentionné que tous les membres d'un ménage ne participaient pas obligatoirement à l'enquête, mais seulement maximum quatre personnes. La personne de référence et son/sa partenaire (si il ou elle est présent(e)) font certainement partie des personnes sélectionnées.

Dans un ménage de maximum quatre personnes, la chance d'être sélectionné pour participer à l'enquête est égale pour chacun des membres. En conséquence, chaque membre d'un tel ménage reçoit un facteur de pondération de 1.

Dans des ménages avec plus de quatre membres, les membres choisis auront un facteur de pondération qui est égale à 1 divisé par la probabilité d'être choisi. Par exemple dans un ménage de 5 personnes, la personne de référence et son/sa partenaire reçoivent chacun une pondération de 1 parce qu'ils seront de toute manière interrogés. Les deux autres personnes qui sont choisies reçoivent chacune une pondération de 1,5 ($((5 - 2)/2 = 1,5)$).

La somme de toutes les personnes au sein d'un ménage est égale à la taille du ménage. Reprenons l'exemple d'un ménage de cinq personnes. Les quatre individus sélectionnés ont une pondération respective de 1 (personne de référence), 1 (partenaire), 1,5 (première autre personne sélectionnée) et 1,5 (deuxième autre personne sélectionnée), au total $1 + 1 + 1,5 + 1,5 = 5$ personnes.

A côté de cela, d'autres informations ont été utilisées pour le calcul des coefficients de pondération, de sorte que chaque personne choisie est un bon représentant de :

1. la répartition par âges (classes de 5 ans) et par sexe au niveau provincial ;
2. la répartition par province des ménages selon la taille du ménage et l'âge de la personne de référence.

En calculant ces facteurs de pondération au niveau provincial, on tient également compte de la stratification dans le plan de sondage.

Pour supprimer des effets saisonniers potentiels, et parce que le nombre de questionnaires réalisés dans la pratique n'était pas équivalent pour chaque trimestre, cette information est également prise en compte dans le calcul des facteurs de pondération.